

Appel citoyen

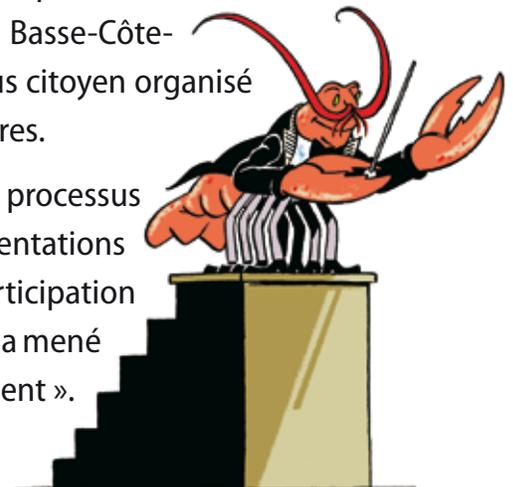
« Des solitudes au ralliement »



Source de la carte : Environnement Canada

La Symphonie Grands Lacs – Saint-Laurent et son golfe cherche à faire prendre conscience à chacun que nous vivons tous et toutes en interdépendance sur un même territoire : le bassin hydrographique des Grands Lacs, du Saint-Laurent et son golfe. Les 26 et 27 juin 2012, une quarantaine de participants venus des quatre coins du bassin, de Chicago aux Îles de la Madeleine, du lac Champlain à la Basse-Côte-Nord, se sont réunis à Québec pour un premier rendez-vous citoyen organisé par le Secrétariat international de l'eau (SIE) et ses partenaires.

Ce séminaire de travail, qui était l'aboutissement d'un processus préparatoire d'un an et demi, a permis d'élaborer des orientations communes, de définir les conditions d'une meilleure participation citoyenne dans la gestion intégrée des ressources en eau, et a mené à l'adoption de cet Appel citoyen « Des solitudes au ralliement ».



Le 28 juin 2012, deux représentants du SIE et du Réseau international des organismes de bassin (RIOB), accompagnés d'un représentant du Réseau des organisations de bassin d'Amérique du Nord (ROBAN) ont été invités à présenter les premiers résultats de la démarche aux maires de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, alors réunis à Québec en Assemblée générale annuelle.

Par la suite, cet Appel et une proposition d'un plan d'action seront présentés à d'autres partenaires potentiels qui privilégient l'approche citoyenne du local à l'international.

Mise en contexte

Le territoire Grands Lacs et Saint-Laurent est un bassin d'eau douce et d'eau salée représentant 20% des réserves d'eau douce renouvelable de la planète, dont seul 1% est renouvelé annuellement. Plusieurs dynamiques hydrologiques interdépendantes y sont à l'œuvre: celles des eaux souterraines, des lacs, des rivières, du fleuve et de l'océan Atlantique.

Les Premières Nations sont les premiers à avoir vécu sur le territoire du bassin. Ils y ont exploité, échangé et développé une relation très forte à l'eau, de laquelle ils ont acquis des connaissances et des savoir-faire inspirants.

Aujourd'hui, le bassin abrite 50 millions de personnes qui dépendent de ses ressources en eau pour leur qualité de vie. La population se concentre très majoritairement sur les côtes, bien que le territoire hydrographique s'étende sur plusieurs centaines de kilomètres au-delà des rives.

S'étirant sur environ 3 000 kilomètres et touchant 6 provinces du Canada et 10 états des États-Unis, plusieurs juridictions et mécanismes de gouvernance s'y juxtaposent. Ce bassin est une artère vitale pour le transport, le commerce et les communications, ce qui en fait un centre névralgique de l'économie nord-américaine.

Les enjeux

Différentes pressions climatiques, démographiques et économiques ont des effets néfastes sur la qualité et la quantité d'eau dans le bassin ainsi que sur la préservation des écosystèmes. De même, l'absence de cadre pour une action concertée sur l'ensemble du bassin entre toutes les parties prenantes, et plus particulièrement la société civile, ainsi que le faible niveau de sensibilisation de la population aux problématiques qui le touchent ont tendance à encourager le syndrome « pas dans ma cour ».

Nous, les participants au «Rendez-vous de Québec» estimons que cet ensemble de menaces représente autant d'occasions de rappeler que le bassin Grands Lacs-Saint-Laurent et son golfe est notre cour à tous et nous amènent à plaider pour une gestion partagée, participative et intégrée du bassin.

Nous, les participants au «Rendez-vous de Québec» avons donc créé le néologisme de « Bassinois » et « Bassinoises » pour souligner notre appartenance à un même territoire. Ce terme symbolise notre histoire commune, la richesse de nos échanges culturels et économiques et notre interdépendance, de la source jusqu'à (la mer) l'océan. En tant que Bassinois et Bassinoises, nous avons une responsabilité individuelle et collective envers l'avenir du bassin, comme milieu de vie.

L'appel citoyen

Affirmant que l'eau est un élément essentiel à la vie et un bien commun,

Affirmant notre appartenance territoriale au bassin des Grands Lacs, du Saint-Laurent et son Golfe, et reconnaissant cet espace dans toutes ses composantes,

Affirmant que nos actions sont interdépendantes et ont des effets directs et indirects cumulatifs depuis l'amont jusqu'à l'aval,

Affirmant qu'en tant que gardiens de 20% des réserves d'eau douce de la planète, nous avons une responsabilité envers le reste du monde et envers les générations futures,

Affirmant que les citoyens doivent être impliqués activement dans l'élaboration et l'implantation d'une vision partagée pour le bassin,

Nous en appelons à tous les Bassinois et Bassinoises pour qu'ils contribuent à:

1. Consolider le sentiment d'appartenance au bassin, au-delà des frontières politiques et administratives :

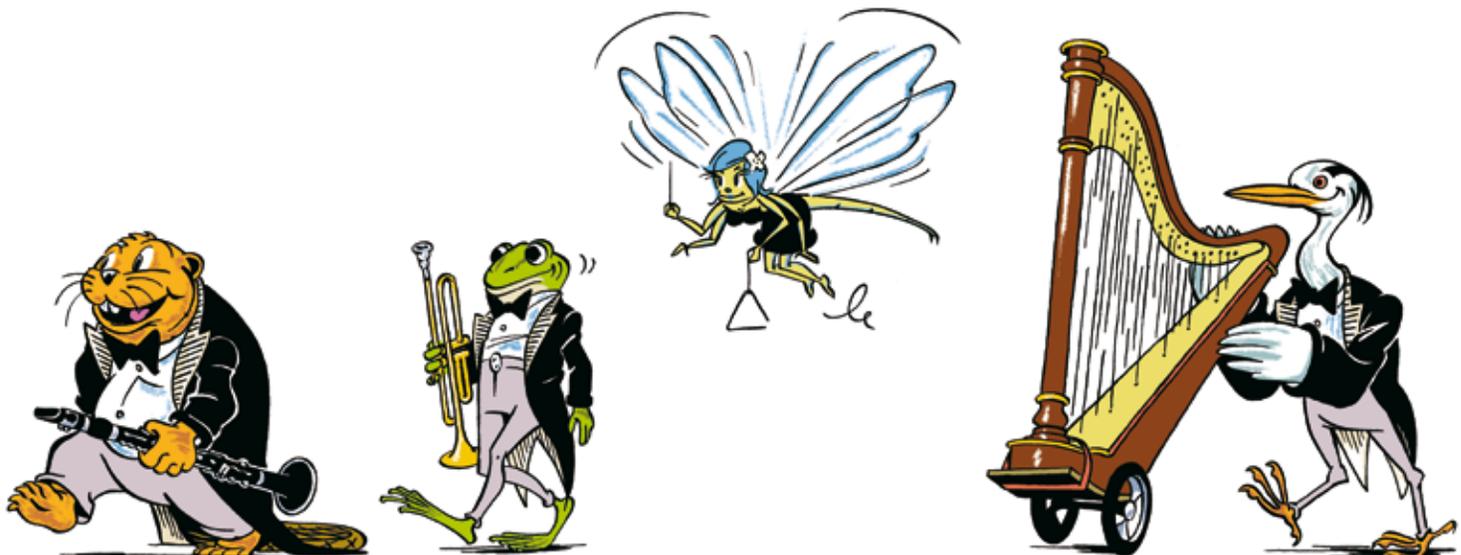
- En adoptant et en diffusant la notion de bassinois et de bassinoise afin de redéfinir notre identité en fonction du bassin et de notre histoire commune, qui s'est bâtie autour d'enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux et territoriaux diversifiés;
- En faisant systématiquement référence au bassin en tenant compte de toutes ses composantes : les Grands Lacs, le fleuve St-Laurent et son Golfe , incluant tous les tributaires et leurs bassins;
- En créant et en diffusant des outils de sensibilisation et de conscientisation, tel que le Passeport bleu, afin de reconnaître le bassin hydrographique comme l'unité de gestion territoriale naturelle la plus appropriée.

2. Favoriser le partage durable des ressources en eau, en tenant compte de la vulnérabilité des écosystèmes et des besoins humains :

- En assurant un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous en quantité et en qualité suffisantes, grâce à des infrastructures adaptées et adéquates, notamment pour les communautés éloignées;
- En prévoyant, dans un contexte de changements climatiques, des plans de gestion adaptatifs et flexibles afin d'assurer l'intégrité des écosystèmes et de répondre aux besoins humains en eau, pour l'ensemble des usages et de façon durable.

3. Repenser l'aménagement du territoire et le développement économique en considérant leurs impacts sur le bassin :

- En instituant un dialogue ouvert et transparent, découlant d'une volonté d'entente réelle, entre tous les acteurs concernés : les usagers économiques et communautaires, les organisations de la société civile, le milieu académique et les législateurs;
- En appuyant les initiatives des villes en faveur des économies vertes: utilisation des énergies renouvelables, développement des pratiques d'agriculture urbaine durable, recyclage des eaux usées et réutilisation des eaux de pluie, généralisation et/ou labellisation des pratiques industrielles respectueuses de l'environnement, etc.



- En étendant le concept d'aires protégées à travers un système de parcs et de corridors naturels sur l'ensemble du bassin, afin de favoriser le tourisme écoresponsable, la préservation des paysages et la protection des ressources naturelles;
- En intervenant de manière plus concertée sur la problématique des espèces exotiques envahissantes pour l'intégrité des écosystèmes du bassin.

4. Faciliter la création d'une vision commune et concertée, partagée par tous les acteurs, notamment à travers le transfert des connaissances et la diffusion des outils de planification, de gestion et de sensibilisation existants:

- En mobilisant les autorités municipales, provinciales et fédérales dans l'ensemble du bassin, des Grands Lacs au golfe du St-Laurent, afin de créer davantage de cohérence dans le cadre réglementaire et dans les pratiques de gestion des ressources à ce niveau;
- En associant la jeunesse aux initiatives prenant place sur le bassin pour que les générations futures soient impliquées dès à présent dans la gestion intégrée des ressources en eau et du territoire, et qu'elles intègrent cette notion dans leur vision de l'avenir pour le bassin;
- En tenant compte et en intégrant les connaissances et les savoir-faire des Premières Nations, ainsi que leurs diverses traditions de gouvernance et de résolution des conflits;
- En encourageant la recherche en lien avec les nouvelles technologies et les pratiques de pointe en matière de gestion, et en permettant le réseautage et le partage des connaissances entre les diverses institutions collégiales, universitaires et de recherche dans le bassin.

5. Développer, en tant que citoyens, la fonction de « Sentinelles de l'eau ».

Participants au « Rendez-vous de Québec » ayant formulé et adopté l'Appel citoyen

Allard Daniel, Anctil François, Archambault Anne, Boisclair Duane, Burton Jean, Cazalis Pierre, Chamard Luce, Chamberland Hubert, de Swarte Alice, Delisle Martin, Durand-Nolett Michel, Enquist Philip, Faucher Jean-Robert, Fourneau Laurie, Gaborit Étienne, Gagnon Chantal, Gauthier Raymond, Gros-Louis Steeve, Guillet François, Jost Raymond, Landry Annie, Lanoue Roger, Larivière Tania, Latraverse Pierre, Linzmeyer Paul, Poirier Martin, Raïche Jean-Paul, Reilly Kate, Rioux Claude, Rosenbatt Sarah, Schaldembrand Céline, Stein Nika, Strauss Marianne, Thibout Antoine, Turcotte Jean-Éric, Turmel Manon, Verville Antoine, Vescovi Luc, Vézina André-Anne, Welch Melanie, White Maggie, Wild Elisabeth.

À Québec, le 27 juin 2012.



Secrétariat international de l'eau
 9623 rue Lajeunesse, bureau 201
 Montréal (Québec) H3L 2C7
 Tél. +1 514 849 4262 – Fax. +1 514 849 2822
 contact@sie-isw.org – www.sie-isw.org